

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, CAMPOS, CAPDEVILLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : Mme BERGÉ (M. PEYROULET)

Absent excusé :

Secrétaire de séance : M. CAYRON

La séance est ouverte à 19 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Bernard PEYROULET, Maire, soumet à l'approbation ce procès-verbal. Accord à l'unanimité.

I - Approbation des Comptes de Gestion 2020 - Budget Principal et Budgets Annexes

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion dressés sur le Budget Principal et les Budgets Annexes pour l'exercice 2020 par le trésorier municipal.

II - Comptes Administratifs 2020 -Budget Principal et Budgets Annexes

Monsieur le Maire procède à la présentation des comptes administratifs 2020 comme suit après être rentré dans les détails.

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	Dépenses	2 379 330.50 €
	Recettes	2 703 619.35 €
	Résultat de l'exercice	324 288.85 €
	Report 2019	648 685.38 €
	Résultat de clôture (dont résultat N-1)	972 974.23 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	953 912.71 €
	Recettes	1 034 402.49 €
	Résultat de l'exercice	80 489.78 €
	Report 2019	- 100 938.70 €
	Résultat de clôture (dont résultat N-1)	- 20 448.92 €

BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	7 977.27 €
	Recettes	4 325.16 €
	Résultat de l'exercice	- 3 652.11 €
	Report 2019	2 605.27 €
	Résultat de clôture (dont résultat N-1)	- 1 046.84 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	0 €
	Recettes	7 977.27 €
	Résultat de l'exercice	7 977.27 €
	Report 2019	29 871.88 €
	Résultat de clôture (dont résultat N-1)	37 849.15 €

BUDGET ANNEXE CIMETIÈRE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	24 038.32 €
	Recettes	13 429.14 €
	Résultat de l'exercice	- 10 609.18 €
	Report 2019	- 3423.37 €
	Résultat de clôture (dont résultat N-1)	- 14 032.55 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	0 €
	Recettes	0 €
	Résultat de l'exercice	0 €
	Report 2019	30 662.00 €
	Résultat de clôture (dont résultat N-1)	30 662.00 €

Après avoir procédé à la présentation, Monsieur le Maire confie à la 1^{ère} Maire adjointe la présidence de l'Assemblée, il quitte la salle et Mme BAREILLE soumet au vote les comptes administratifs 2020.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, arrête les comptes administratifs financiers 2020 à l'unanimité.

III - Affectation des résultats :

Mme BAREILLE constate le résultat agrégé des comptes administratifs 2020 comme suit :

- ***Budget Principal***

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2020	324 288.85 €
Excédent reporté 2019	648 685.38 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2020	972 974.23 €

Section d'investissement

Solde d'exécution 2020	80 489.78 €
Déficit reporté 2019	- 100 938.70 €
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2020	- 20 448.92 €

Reste à réaliser dépenses	138 533.40 €
Reste à réaliser	11 001.40 €

Besoin de financement (Déficit d'investissement + solde RAR)	147 981.02 €
---	---------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter au budget principal 2020, le résultat de fonctionnement agrégé de l'exercice 2020 de la façon suivante :

Affectation au compte 1068	147 981.02 €
Report à nouveau de fonctionnement au compte 002	824 993.21 €
Report à nouveau d'investissement au compte 001	20 448.92 €

• **Budget annexe Photovoltaïque**

<u>Section de fonctionnement</u>	
Résultat de l'exercice 2020	- 3 652.11 €
Excédent reporté 2019	2 605.27 €
Résultats de fonctionnement cumulé au 31/01/2020	- 1 046.84 €

Section d'investissement

Solde d'exécution 2020	7 977.27 €
Excédent reporté 2019	29 871.27 €
Résultat d'investissement cumulé au 31/01/2020	37 849.15 €

Reste à réaliser dépenses	0 €
Reste à réaliser recettes	0 €

Affectation au compte 1068	37 849.15 €
Report à nouveau de fonctionnement au compte 002	- 1 046.84 €

• **Budget annexe Cimetière**

<u>Section de fonctionnement</u>	
Résultat de l'exercice 2020	- 10 609.18 €
Déficit reporté 2019	- 3 423.37 €
Résultats de fonctionnement cumulé au 31/01/2020	- 14 032.55 €

Section d'investissement

Solde d'exécution 2020	0 €
Excédent reporté 2019	30 662 €
Résultat d'investissement cumulé au 31/01/2020	30 662 €

Reste à réaliser dépenses	0 €
Reste à réaliser recettes	0 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter au budget annexe, le résultat de fonctionnement agrégé de l'exercice 2020 de la façon suivante : Cimetière

Affectation au compte 1068	30 662.00 €
Report à nouveau de fonctionnement au compte 002	- 14 032.55 €

IV - Bilan de la Politique Foncière 2020 – Budget Principal

Vu la Loi n° 95-127 du 8 février 1995, et notamment son article 11 en vertu duquel les collectivités territoriales doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières, Les acquisitions et cessions réalisées en 2020 sont les suivantes :

Acquisition :

Acte du 20/05/2020	Terrain	5 000 €	ZA 63	69a50ca	Réserve foncière
Acte du 30/12/2019	Terrain	151 400 €	AP 588	91a30ca	Réserve foncière
Acte du 01/04/2019	Terrain	1€	AC 760	18a28ca	Bordure de voie
Acte du 14/05/2020	Terrain	1€	AI 255-259	48 ca 1a35ca	Bordure de voie
Acte du 20/05/2020	Terrain	2€	AP 985 à 992	32a14ca	Voirie Lot la Caousette

Cession :

Acte du 13/12/2019	Bâti	100 000 €	AP 689	3a44ca	Futur local à usage professionnel
--------------------	------	-----------	--------	--------	-----------------------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le bilan de la politique foncière de la Commune tel que définit plus haut dit que ce bilan sera annexé au compte administratif 2020.

V - AFAFAF

Le renouvellement des membres de l'association, désignés par la Chambre d'Agriculture et le Conseil Municipal, est acté pour six ans.

En fin de séance Monsieur le Maire indique qu'à la suite de remarques de trois parents sur le fonctionnement des services périscolaires, une vérification des pratiques a pu démontrer le professionnalisme des équipes. Le Conseil Municipal renouvelle sa confiance aux agents et aux enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h30.
Prochain Conseil Municipal le 26 mars 2021

Fait à SAUVAGNON, le 17 mars 2021



Le Maire,
Bernard PEYROULET